

SERQUINFOS

Toutes les informations de notre village



Janvier 2016

Edition n° 26



Serquoises, Serquois,

2016 ouvre grand les bras pour nous accueillir avec sa douceur de l'hiver, alors faute de photos de Noël et jour de l'an blancs ; c'est avec les bourgeons aux arbres que je vous présente mes Meilleurs Vœux pour cette année. Que ce soit une année de bonnes surprises pour chacune et chacun de vous, de bonne santé, c'est quand même le 1^{er} des bienfaits, de bonheur en famille et avec les amis. Je souhaite une bonne année à notre commune.

Que chacun de nous puisse trouver le plaisir d'y habiter, de participer, de partager. A notre pays, qu'il retrouve la sérénité après des années si difficiles pour l'emploi, la violence.

Après la restructuration du cœur du village le Département a reconstruit entièrement le pont sur la Liette route de Tilques belle réussite. Lors de la réception je faisais remarquer aux conseillers départementaux et aux services que c'est le 6^{ème} pont qui est refait depuis que je suis Maire. Il restait dans le centre bourg un endroit très dégradé, je veux parler du quartier de l'église, l'ancienne mairie, bâtiment assez remarquable et patrimoine de la commune ; ancienne école des filles et logement de l'instituteur. Comment faire cette restauration ? C'est alors que nous avons contacté la fondation du patrimoine qui nous a aidé, parfois imposé, de le restaurer dans son jus initial. En contrepartie du coût supplémentaire, elle nous accompagnait en faisant appel à dons. Depuis quelques temps déjà vous pouvez apprécier le visuel de ses façades et de sa toiture. Les travaux devraient s'achever courant mars et nous aurons le plaisir d'y réinstaller l'estaminet qui a dû prendre ses quartiers dans le bâtiment à l'arrière, certes un peu à l'étroit, mais ce qui a permis de travailler plus sereinement. La salle associative sur le bout du bâtiment accueillera les bénévoles, animateurs de la vie communale dans un cadre plus convivial. Je souligne l'importance de leur travail au quotidien dans les rencontres, les joies de se retrouver, de partager. Cette salle est aussi conçue pour accueillir les accueils de loisirs, les NAP mais aussi servira lors de manifestations plus importantes à l'estaminet. Quant à la salle située à l'arrière nous travaillons avec la CASO sur la possibilité d'y installer une boulangerie après avoir été sollicité par un jeune couple.

Cette année, je l'espère, au grand dam de l'adjoint aux travaux, verra la construction du parking de la salle des fêtes. C'est vrai, je l'admets bien volontiers, ce ne sera pas du luxe, et bien souvent nous avons donné priorité à d'autres chantiers notamment et surtout à la réfection des voiries, les constructions ou rénovations, il est bien difficile de tout faire en même temps, mais la patience devrait payer cet été. Des choix seront aussi à faire pour la continuité des travaux de voirie, je veux parler de la rue du fond de Mer, et aussi une étude de notre éclairage public qui devient bien vétuste. Chaque élu, sait combien il faut mesurer, peser nos budgets pour ce juste équilibre, ce qui est de plus en plus vrai avec les dotations de l'état en forte baisse. Merci aux élus pour leur soutien, leur travail et leur participation mais aussi pour la confiance qu'ils m'accordent.

La CAF aussi nous apporte son aide au quotidien tant pour les services, accueil de loisirs, NAP, garderie que pour les installations. C'est ainsi qu'il nous est permis de mieux accompagner les plus jeunes par un encadrement rapproché et une offre d'animation variée. Pour la 1^{ère} fois en 2015 nous avons offert aux jeunes de 14 à 18 ans la possibilité de partir, à prix réduit, dans une colonie de vacances avec les compagnons des jours heureux dans les Pyrénées. Nous pensons bien renouveler cette année, mais aussi offrir aux jeunes de l'accueil de loisirs un mini camp plus long sur une base de loisirs. A ce jour, les NAPS ont toujours de ¾ h chaque après-midi. Ce n'est pas toujours aisé de composer mais pour les jeunes et pour leurs familles cela nous a semblé à tous un bon rythme, et aujourd'hui nous sommes adaptés à celui-ci. Chacun y a trouvé son plus ainsi que le corps enseignant



que je félicite avec le personnel diplômé, pour leur sérieux et leur compétence. Sur le même plan, je souligne l'investissement du secrétariat de mairie où les charges de travail augmentent au fur et à mesure des services pour leur capacité à répondre aux besoins toujours dans la bonne humeur et le plaisir au travail.

Laissons partir 2015 qui restera l'année Charlie, Daech, Migrants, course à l'armement, attentats Paris, Tunis...menaces sur l'Europe, le Monde. Ces événements qui jettent le trouble, mettent en émoi toutes les populations, nous donnent la chair de poule, les larmes aux yeux. Quand je regarde, j'écoute, je mesure la part de passion et d'énergie que mettent les bénévoles, les personnels des entreprises, les acteurs de la vie locale économique et tous nos citoyens pour mener une vie plus agréable, plus confortable. Notre responsabilité d'Elus, de tous niveaux c'est de les soutenir, les encourager, les accompagner.

Pensons 2016, et à l'aube de celle-ci demandons que tous les bons vœux que nous nous sommes souhaités depuis quelques jours se réalisent avec une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent

Marc Aurèle disait déjà en son temps

**« En te levant le matin rappelle-toi combien précieux est le privilège de vivre,
de respirer, d'être heureux »**

Avant de terminer mon propos, je voudrais encore parler de l'informatique au sein de notre bibliothèque, mutualisation au sein de la CASO avec les bibliothèques municipales. ESSOR qui ont encore démontré en 2015 leur volonté d'animer, de former, de prendre plaisir au jeu. Félicitations à son président, au comité et aux 176 adhérents pour leur réussite, notamment avec l'équipe 1^{ère} seniors qui accède à l'échelon supérieur. Belle école de la vie.

Indira Gandhi disait « **le Bonheur c'est lorsque vos actes sont en accord avec vos paroles** » C'est ce que je vous souhaite tout au long de l'année. Alors permettez-moi avec cœur et foi en l'avenir de vous souhaiter au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal au nom du CCAS et en mon nom propre une bonne et belle année 2016.

Mme Marie LEFEBVRE
Maire de Serques
Vice-Présidente de la CASO

LA « RUMEUR »

Comme beaucoup d'entre vous je l'ai entendue, « elle s'étale, elle se répand, elle gonfle ». J'ai été particulièrement étonnée d'entendre les amalgames sur l'appel à mécénat pour la restauration de l'ancienne mairie.

Serques, comme de nombreuses communes qui souhaitent protéger, sauvegarder leur patrimoine ancien permettent aux habitants mais aussi aux entreprises de participer et de partager ces valeurs comme pour le théâtre à l'Italienne à Saint-Omer, l'église d'Hallines ou encore la protection d'un sentier équestre à Clairmarais, ce qui permet à chacun de pouvoir participer et comme tout don pour l'utilité publique de bénéficier d'une remise d'impôt.

Alors, ce n'est pas une quête mais simplement proposer à ceux qui le souhaite une action de sauvegarde du patrimoine qu'elle soit sur Serques ou ailleurs.

Un Merci déjà à ceux qui ont participé

Quant à la « rumeur » sur quelqu' action communale que ce soit, j'évite de la juger et de l'interpréter brutalement (nous n'aurions jamais rien fait) et m'applique avec les élus de continuer notre travail pour le bien et l'intérêt de la commune.

C'est ma ligne de conduite, c'est notre ligne de conduite

Décisions du Conseil Municipal

Délibérations du conseil municipal outre les décisions qui ont été prises lors de la préparation et le vote du budget de la commune

Mise en place de séjours « colonies été »

Dans le cadre du contrat enfance et jeunesse signé avec la CAF, élargissement de l'offre d'accueil destinée aux enfants et notamment aux jeunes jusqu'à 17 ans révolus par la mise en place de colonies été de 15 jours pour un maximum de 10 jeunes.

Dossier restauration bâtiment communal « ancienne mairie » - demande de dotation d'intervention communautaire

Demandes de subvention et aides diverses pour la restauration de l'ancienne mairie. Il faut définir les modalités de financement pour la totalité des travaux qui s'élève à 439 130,75 euros HT et qui peuvent être pris en charge par :

- Le conseil régional (crédits Pays) : 200 000 euros
- Le conseil général (Plan d'Intérêt Départemental) : entre 25 à 40 % du clos couvert soit environ 45 000 euros
- Dotation d'intervention communautaire de la CASO : 20 % du montant HT soit 87 826,15 €
- Fonds propres : 106 304,60 euros

Extension du périmètre de la CASO : adhésion de la commune de Racquingham

La délibération de la CASO du 30 janvier 2015 prévoit l'extension du périmètre communautaire pour faire suite à la demande d'adhésion de la commune de Racquingham. Le conseil communautaire s'étant prononcé favorablement, il convient à la commune de délibérer sur cette extension de périmètre conformément à l'article L 5211-18 du CGCT. Avis favorable à 14 voix pour et une opposition.

Taxes directes locales

L'assemblée, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des taxes directes locales pour l'année 2015 :

Décide de retenir à l'unanimité les taux suivants pour l'année 2015 :

Taux de la TAXE D'HABITATION : 14,44 % (soit 1 % d'augmentation)

Taux de la TAXE FONCIERE BATI: 15,46 % (soit 1 % d'augmentation)

Taux de la TAXE FONCIERE NON BATI : 43,55 % (soit 1 % d'augmentation)

Maintenance du site web de la commune

Suite à la décision de création d'un site web sur la commune celui-ci est en ligne depuis peu. Il convient donc de délibérer sur la maintenance du site « la clé web » qui a créé le site serques.fr et présente un devis de 450 euros annuel. Le conseil municipal décide à l'unanimité l'accord de ce devis de 450 euros.

Fixation des seuils de poursuites par la Trésor Public

Le conseil accepte d'examiner à l'avenir les demandes d'admission en non-valeur proposées par le Trésorier Municipal dans les conditions suivantes :

- Créances inférieures à 10 € : après l'envoi de l'avis des sommes à payer et d'une lettre de rappel
- Créances inférieures à 30 € : après la lettre de rappel, un huissier privé engagera une phase comminatoire (procédure précontentieuse)
- Créances inférieures à 130 € : en cas d'échec de la phase comminatoire, engagement d'une obligation à tiers détenteur (OTD) entre les mains de l'employeur ou de Pôle Emploi
- Créances inférieures à 500 € : en cas d'échec de l'OTD entre les mains de l'employeur, de Pôle Emploi ou si le débiteur n'a aucune ressource connue en dehors de certaines prestations sociales (CAF, RSA...), tentative d'OTD sur les comptes bancaires de l'intéressé.
- A compter de 500 €, en cas d'échec des procédures précédentes engagement d'une saisie mobilière au domicile du redevable.

Organisation des Temps d'Activités Périscolaires à compter de septembre 2015

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de décider de l'organisation des TAP à la rentrée de septembre 2015, à savoir si ceux-ci restent gratuits ou s'ils deviennent payants. La majorité des enfants de



l'école y participent, l'encadrement et les activités proposées sont de qualité. Le budget prévisionnel pour l'année scolaire 2014/2015 s'élève à environ 20 000 euros.

Après discussion le conseil municipal décide

-  en premier lieu à 13 voix pour, une abstention et une opposition de demander une participation financière par enfant et par période (entre chaque vacances soit 5 périodes) de 10 euros.
-  en deuxième temps le conseil municipal décide à 9 voix pour et 6 voix contre le même tarif de 10 euros par enfant et par période sans dégressivité dans une même fratrie.

Elaboration des Agendas d'Accessibilité Programmée du patrimoine bâti

La loi Handicap du 11 février 2005 place au cœur de son dispositif l'accessibilité du cadre bâti et des services à toutes les personnes handicapées. Tous les établissements recevant du public (ERP), catégorie 1 à 5, soient accessibles à tous les usagers. La commune doit donc mettre en place des AD'AP pour l'ensemble du patrimoine bâti communautaire et ce pour le 27 septembre 2015.

Participation élèves Serquois scolarisés à l'extérieur de la commune

La ville de Lumbres a, lors de sa réunion conseil municipal du 28 avril 2015, décidé, à compter de la rentrée de septembre 2015, de ne plus accepter les élèves non Lumbrois. Et de demander, pour les élèves ayant commencé leur cycle scolaire, une participation financière à la commune de résidence de 300 euros par élève. La commune de Serques disposant d'une école primaire pouvant accueillir les enfants du lundi au vendredi de 7h à 18h30, avec les services de cantine et garderie scolaire, le conseil municipal décide à l'unanimité de refuser la demande de participation de la commune de Lumbres mais également de toutes les autres communes pouvant en faire la demande.

Remise médaille du travail aux employés communaux

Le conseil municipal décide du montant du versement de la récompense pour les médailles de travail des employés communaux.

Mme le Maire propose de fixer la somme de 10 euros par année de présence.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents le versement d'une récompense de 10 euros par année de présence.

Motion pour la défense de la présence de l'éducation nationale dans les établissements spécialisés

Considérant que la présence de personnes de l'éducation nationale en nombre suffisant dans les établissements spécialisés est un gage dans la formation initiale des enfants

Considérant que les établissements spécialisés doivent donner les mêmes droits à chaque enfant qu'elle que soit sa difficulté et son lieu d'enseignement.

Considérant que les établissements spécialisés recevant des enfants en grande difficulté doivent être intégrés dans les zones prioritaires et bénéficier des mêmes critères lors de la carte scolaire.

Considérant que la carte scolaire proposée à ce jour est basée sur des critères obsolètes qui ont été établies alors même que certains handicaps n'étaient pas encore reconnus ou cernés tel que par exemple, l'autisme, les troubles du comportement etc...

Le conseil municipal s'oppose à toute fermeture de classe d'enseignement dans ces établissements spécialisés qu'ils considèrent au même titre que les écoles de la république.

Nuisances sonores salle des fêtes-mise en place caution bruit

Des plaintes récurrentes sont faites lors de la location de la salle des fêtes concernant le bruit.

Mme le Maire propose à l'assemblée de décider de la mise en place d'une « caution bruit » d'un montant de 200 euros qui serait encaissée par la commune si au moins trois plaintes différentes du voisinage sont faites lors d'une location. Le conseil municipal accepte à 8 voix pour, 4 oppositions et une abstention la mise en place de la « caution bruit » d'un montant de 200 euros.

Prestation de service de contrôle et maintenance des bouches et poteaux incendie

Adhésion au groupement de commandes

Le décret relatif à la défense extérieure contre l'incendie est venu clarifier les règles d'implantation et de gestion des points d'eau servant à la défense contre l'incendie dans les communes. Il s'agit annuellement de la vérification et l'entretien des poteaux et bouches d'incendie.

Afin d'accompagner les communes dans ces opérations de contrôle et de maintenance leur permettant de respecter la réglementation en vigueur et dans une logique de mutualisation des moyens, la CASO a souhaité, un regroupement de commandes.

La CASO a interrogé l'ensemble des communes, membres de l'intercommunalité, quant à leur participation à ce groupement.



La formule du groupement de commande permet une simplification des démarches, tout en permettant la réalisation d'économie d'échelles.

Le marché sera passé selon la procédure formalisée de l'Appel d'Offres Ouvert (marché à bons de commande) Il est donc proposé au conseil municipal d'adhérer au groupement de commandes dont seront également membres les communes concernées,

Le groupement prendra fin au terme du marché (durée initiale de 2 ans : 2015 à 2016, 1 reconduction possible 2017 à 2018). Le marché sera donc conclu pour une durée maximum de 4 ans.

La ville de Saint-Omer assurera les fonctions de coordonnateur du groupement. Elle procédera à l'organisation de l'ensemble des opérations visant à désigner l'attributaire du marché de service.

Conformément au 2^{ème} alinéa de l'article 8-VII du code des marchés publics, elle sera chargée de signer et de notifier le marché.

Chaque collectivité membre du groupement, pour ce qui la concerne (gestion de ses propres besoins), s'assurera de sa bonne exécution notamment en ce qui concerne le paiement du prix.

En conséquence il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes auquel participeront les autres collectivités locales concernées,
- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour la prestation de service de contrôle et maintenance des hydrants pour les besoins propres aux membres du groupement, annexée à la présente délibération,
- d'autoriser Madame le Maire à signer la convention constitutive, ainsi que tous les documents s'y afférant,
- d'accepter que la ville de Saint-Omer soit désignée comme coordonnateur du groupement ainsi formé,
- d'autoriser Monsieur le maire de Saint-Omer à signer le marché à intervenir.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité toutes ces propositions.

Subvention exceptionnelle pour l'association « l'Etoile des Arts » d'Eperlecques

Afin de remercier l'association « l'Etoile des Arts » d'Eperlecques pour la réalisation de la fresque sur le mur de l'école communale. Mme le Maire propose de verser une subvention exceptionnelle de trois cent euros (300 euros).

Rachat du bac à chaînes par un particulier

Mr Yves Preneel propose à la commune de racheter le bac communal dès que celui-ci sera remplacé par un nouveau. Il possède un chalet Sentier du Laensberg qui est accessible uniquement par bateau. Il souhaite donc utiliser le bac.

Après discussion, le conseil municipal accepte à 12 Voix POUR et 1 voix CONTRE de proposer à Mr Preneel la vente de l'ancien bac à chaînes au tarif de trois cent euros (300 euros). Si celui-ci est d'accord, le conseil municipal donne pouvoir à Mme le Maire de finaliser la vente.

Signature convention ANCV

Suite à plusieurs demandes Mme le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de signer une convention afin de pouvoir accepter et encaisser les chèques vacances en règlement de l'accueil de loisirs.

Signature convention mise à disposition par la CASO de matériels pour les NAP

La CASO met à disposition de la commune des malles pour pratiquer les activités pendant les NAP. Il convient de signer une convention de mise à disposition entre la CASO et la commune.

Tarifs pour le columbarium

-  Columbarium trentenaire : 800 euros (4 places)
-  L'ouverture du columbarium pour le dépôt ou la sortie d'un cendrier : 50 euros

Transfert de gestion et d'entretien du calvaire

Monsieur le Directeur de la Maison du Département propose la passation d'une convention d'entretien et de gestion du calvaire situé sur le domaine public départemental, au giratoire formé par la RD300 et la Route de Moulle. L'emprise totale représente environ 63 m².

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cet accord de principe sur ce transfert de gestion et d'entretien et donne à Mme le Maire le pouvoir de signer tous les documents nécessaire au dossier.

Le Club des Aînés

Le Club Génération Mouvement, Les Aînés Ruraux de SERQUES présentent à tous les Serquoises et Serquois ses meilleurs vœux de santé et bonheur pour 2016

Un regard sur l'année 2015, revisitons la ensemble.

L'année 2015 a commencée par l'assemblée générale le 7 janvier qui a réunie 135 personnes et ont participé à l'élection de 2 nouveaux membres du bureau ainsi qu'au vote du renouvellement d'un tiers de celui-ci en présence de Mr Bertrand PETIT, conseiller général et de Madame Marie Lefebvre Maire de Serques.



Le 4 Février, vente publicitaire à Serques, 62 personnes y ont participé

Le 8 Février, notre concours de belote annuel toujours très apprécié avec 22 tables + 8 personnes au scrabble.

Le 25 Février, tête de veau, 135 participants qui ont savouré ce repas copieux préparé par Marie Jo, Jean et Léonce et tous les bénévoles.



Le 3 juin, repas de l'amitié, 155 participants qui ont dansé avec notre orchestre habituel animé par Jean et Gérard.





Le 16 juin, pêche à Serques et barbecue, 57 participants

Les 10- 11- 12 juillet sortie au puy du fou pour 14 adhérents

Le 22 aout, concours de pétanque avec 32 doublettes. merci aux clubs voisins ainsi qu'aux personnes des campings environnants.



Le 2 septembre, vente publicitaire à Serques : 49 personnes.

Le 8 septembre, pêche avec repas à Nielles les Bléquin pour 28 adhérents.



Le 4 octobre, repas dansant pour 64 personnes.

Le 17 octobre, journée expo-vente de travaux manuels de nos adhérents (lainages, broderies, gâteaux, chocolats, faïences peintes à la main, calendriers de l'avent)



Belote et scrabble. Peu de participation de nos adhérents et des habitants du village.



Le 23 octobre, semaine bleue du secteur nord-ouest, repas dansant à Liques pour 23 personnes.



Le 15 novembre, loto annuel participation en baisse, nombreux lots et bons d'achats gagnés, grâce aux bénévoles et commerçants de la région, merci de leur soutien.



les 29 et 30 novembre et 1er et 2 décembre 2015 voyage en Alsace pour les marchés de Noël pour 16 personnes avec le secteur nord-ouest.

Le 5 décembre participation avec les associations et la mairie au TELETHON.

L'année 2015 se termine le 20 décembre avec le repas de Noël qui a réuni de nombreux convives animé par l'orchestre Jean et Gérard.

La dictée mensuelle du jeudi réunie entre 12 et 15 personnes. elle sera reconduite en 2016 en la salle de la mairie.

Rappelons aux Serquoises et Serquois que le club des aînés est ouvert à tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois (repas et après-midi récréative) (2432 repas servis par traiteur)

Cette année, nous invitons très cordialement les nouveaux retraités et autres à venir nous rejoindre au sein de notre club.

Soyez les bienvenus, on compte sur votre présence.

pour le club

le vice-président DUBOIS JEAN-CLAUDE

La vie à l'école

Petite citation d'un grand philosophe :

« On enseigne dans les écoles primaires ce qui est nécessaire à chaque individu pour se conduire lui-même et jouir de la plénitude de ses droits. »

Condorcet

Le petit mot de la directrice :

Nouvellement nommée dans cette école en septembre 2015 en tant que directrice et enseignante de la classe de CM1-CM2, j'ai découvert avec plaisir une école accueillante et extrêmement chaleureuse, une école bienveillante dans laquelle chacun peut s'épanouir pleinement: petits ou grands!

Ch.Pottier

L'équipe enseignante en juin 2015 posant devant la fresque



L'école compte 128 élèves répartis sur cinq classes :

La classe des TPS-PS-MS de Mme Carrié

(Depuis cette année, elle accueille les tout-petits qui ont tout juste 2 ans!)

La classe des MS-GS de Mme Delvar et de M. Soleillet

La classe de CP-CE1 de Mme Carpentier

La classe de CE1-CE2 de Mme Delmau

La classe de CM1-CM2 de Mme Pottier et de M.Soleillet

Quelques photos des sorties de classes : platier d'oye à OYE Plage



La Kermesse du 30 juin 2015



Le départ de Mme Guilbert Marie-Annick

Mme Guilbert, enseignante en maternelle a pris sa retraite en juin 2015 et fut chaleureusement remerciée pour son travail accompli.

Elle a enseigné dans notre école de 2000 à 2015

Bonne retraite Marie -Annick





L'ère du numérique

Toutes les classes de l'élémentaire sont équipées de TBI (Tableau Blanc Interactif) qui complètent le traditionnel tableau vert.

Un matériel informatique innovant qui permet d'aller plus loin dans les apprentissages.



Permis piéton, obtention du diplôme au CE2

C'est après un investissement sérieux dans la préparation du permis piéton que les élèves de CE2 ont pu le passer le 6 novembre 2015 en présence de la gendarmerie.

Tous l'ont obtenu sans difficulté aucune.

Encore bravo à eux!



Élections des délégués de classe

Dans le cadre de l'Education Civique et Morale, les élèves de CM ont pu jouer le rôle de citoyens responsables en élisant les délégués de leur classe et en profitant du matériel de vote de la commune.



Les recettes en maternelle et la confection des gâteaux

Hum, que c'est bon !

La tarte aux pommes

les roulés au chocolat



Association des Parents d'Elèves (FCPE)

L'association des parents d'élèves FCPE de l'école de Serques vous présente ses meilleurs vœux pour 2016.

Que cette nouvelle année apporte à toutes et tous bonheur et santé.

L'année 2015 fut marquée par différentes actions vente de pizzas proposée au sein de l'école ainsi que dans tout le village qui fut appréciée de tous, notre traditionnelle vente de jacinthes à l'occasion des fêtes de Noël, vente de boissons et sandwiches lors du spectacle de Noël de l'école.



Mais aussi la distribution de chocolats de pâques qui fait la joie des enfants lorsqu'ils trouvent ce présent sur leur table en rentrant de récréation et la chasse aux œufs pour les maternelles.



Cette année fut une année pleine de changements au niveau scolaire, il y a eu les départs de Mesdames Baslitaire et Isambourg ainsi que Madame Guilbert (à qui l'on souhaite une bonne retraite), et les arrivées Madame Pottier, la nouvelle directrice et Madame Delvert à qui nous souhaitons la bienvenue sans oublier le retour de Monsieur Soleillet.



En ce début d'année scolaire 2015-2016, après concertation avec les enseignants de maternelles nous avons financé des abaques connectables, des boîtes d'alphabet (pour apprendre l'alphabet), des ardoises magnétiques, un rush hour junior, des formes géométriques, deux poupes (dont nous attendons les prénoms que les enfants vont leur donner). Pour les classes de primaire nous avons financé des compas magnétiques compatibles avec les tableaux blancs.

Nous avons également pour la deuxième année participé avec plaisir au Téléthon en proposant une vente de crêpes qui fut bien appréciée par les petits et les grands.

Pour 2016 est déjà prévue une nouvelle vente de pizzas, ainsi que la traditionnelle distribution de Pâques.

Merci à toutes et tous d'être à nos côtés lors des différentes actions proposées.

N'hésiter pas à nous rejoindre.

Contact : Delphine GUILBERT 06/79/73/02/63

L'équipe FCPE vous souhaite encore une très bonne et heureuse année 2016

L'Association des Sauvaginiers de la Région Audomaroise ASRA créée il y environ 40 ans, regroupe une centaine de chasseurs au gibier d'eau, de nombreux jeunes chasseurs nous rejoignent pour renforcer l'ASRA

Manifestations et actions de l'ASRA en 2015

- Notre assemblée générale s'est tenue le 21 FEVRIER à la salle des associations à SERQUES, à noter une faible participation des chasseurs et aussi de nos élus.
- Plusieurs adhérents de l'ASRA ont participé à l'opération marais propre aux côtés de ceux de l'AMS
- Notre ball-trap à eu lieu le 26 AVRIL 2015, malgré un temps un peu frais les tireurs furent nombreux et le résultat financier nous a permis de louer deux nuits de hutte pour nos adhérents.
- une pêche à la truite à eu lieu le 25 JUILLET (gratuit pour les adhérents) environ une trentaine de pêcheurs ont participé, le beau temps fut de la partie.
- un ball-trap privé pour les adhérents (prix coutant) s'est tenu le samedi 08 AOUT 2015 à la perche de tir à l'arc à SERQUES, une quarantaine de tireurs étaient présents
- nous avons loué 2 nuits de hutte pour nos adhérents par groupe de 3 avec 1 invité non adhérent.
- nous nous sommes engagés pour pouvoir chasser les oies en FEVRIER 2015, nous avons gagné 10 jours supplémentaires avant que l'arrêté soit cassé devant le conseil d'état quelques jours après.
- L'ASRA a participé à l'enquête cartographique zones humides chassables dans l'AUDOMAROIS.
- Nous avons participé au salon de la chasse et de la ruralité à CAMPAGNETTE, une journée très conviviale avec des milliers de visiteurs, nous avons pu présenter notre passion : la chasse au gibier d'eau.



Le combat contre la mise en protection du RENARD sur 5 communes limitrophes au Pas de Calais dans le NORD (NORDPEENE, NIEURLET, SAINT-MOMELIN, WATTEN, HOLQUE) a porté ses fruits, nous avons gagné et nous pouvons continuer à le réguler.

Manifestation et actions de l'ASRA en 2016

L'engagement de l'ASRA pour la chasse des oies et canards en FEVRIER reste d'actualité malgré le refus de notre ministre de l'environnement, des actions sur le terrain sont en prévision. Notre assemblée générale aura lieu le 20 FEVRIER 2016 à 18H à la salle communale à SERQUES, Notre ball-trap aura lieu le 17 AVRIL 2016 à la perche de tir à l'arc à SERQUES. Une pêche à la truite le 23 JUILLET 2016 à POLINCOVE pour les adhérents. Nous louerons 2 nuits de hutte pour nos adhérents si nos finances le permettent.

Grace à l'implication des chasseurs à la Région, le SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) sera réécrit en prenant en compte nos demandes. Un projet de création d'une hutte pédagogique sera étudié dans l'Audomarois pour faire découvrir notre passion aux jeunes chasseurs et aux amoureux de la nature.

Pour les personnes voulant nous rejoindre et adhérer à notre association, merci de faire parvenir un chèque de 11 Euros à l'ordre de l'ASRA., à Jacques LEURS Président de l'ASRA, 4 rue FOLEMPRISE 59127 MALINCOURT, Email : jacquesleurs59@aol.com, Portable : 06/99/18/31/29

Nos p'tits loups

Association des parents d'élèves de l'école publique de Serques



Une année s'est écoulée, une autre frappe à la porte. Toute l'équipe de l'Association des parents d'élèves « Nos P'tits Loups » souhaite que 2016 soit, pour vous et vos enfants, une année de sérénité, de paix, de santé, de petits plaisirs et de joies.

L'année 2015 a démarré sportivement avec la soirée Zumba Family animée par Delphine Becquet, Zumba Instructor, qui a réuni plus de 80 personnes (parents et enfants). L'année scolaire s'est terminée comme à son habitude par la kermesse de l'école. Lors de celle-ci, des fleurs ont été offertes conjointement avec la FCPE à Mesdames Balistaire, Isambourg et Guilbert qui ont quitté l'école.

La rentrée de septembre a vu nos traditionnelles actions reconduites comme la vente de chrysanthèmes (plus de 160 pots vendus) et de coquilles de Noël (environ 600 viennoiseries). C'est grâce à ces actions que l'association peut proposer cette année à Madame Pottier le financement d'activités artistiques et culturelles à hauteur de 1.000€.

Une association peut en cacher une autre... Et c'est en septembre que nous avons également participé à la brocante de Serques afin de porter main forte au comité des fêtes. Au programme, cuisson des frites, distribution des repas et buvette... Le tout dans la bonne humeur !

Le mois de décembre n'est pas en reste. En effet, à l'appel de la municipalité, nous avons préparé le repas du Téléthon qui nous a permis de reverser l'intégralité des bénéfices s'élevant à environ 500€. Enfin, grâce à la clémence du temps, nous avons renouvelé le marché de Noël sous chapiteau dans le sas de l'école. Le Père Noël a fait son apparition pour distribuer boissons et clémentines après le magnifique spectacle des enfants organisé par les enseignants.

A vos agendas ! Nous renouvelons cette année la soirée Zumba Family toujours animée par Delphine Becquet. Elle aura lieu le samedi 16 janvier et vous pouvez encore réserver vos places en nous contactant par mail. Après plusieurs réclamations, nous renouvelons également la soirée cabaret avec la fameuse troupe des Ronds d'Flan ! Elle est prévue le samedi 30 avril et des tracts seront diffusés prochainement.



Nous tenons à remercier l'équipe enseignante ainsi que la municipalité pour leur collaboration lors de nos événements. Merci également à toutes les personnes qui participent de près ou de loin à la réussite de ces différentes actions.

Enfin, nous saluons le retour parmi l'équipe enseignante de M. Soleillet et nous souhaitons la bienvenue à Mme Pottier, nouvelle directrice de l'école et Mme Delvar, nouvelle enseignante.

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter si vous le souhaitez.

Site internet : <http://www.ptitsloups2serques.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/ptitsloups2serques>

Mail : ptitsloups2serques@gmail.com

Bonne et heureuse année 2016 à tous.

Activités 2015 de l'AMS "l'Avenir du Marais de SERQUES et ses environs"

Opération MARAIS PROPRE

L'AMS n'est plus référent pour la commune mais participe à cette journée de nettoyage de nos rivières et chemins du marais.

Assemblée générale de l'AMS du 21 MARS 2015

Comme à l'accoutumée de nombreux élus et associations voisines étaient présents, à noter la faible participation des habitants du marais.

Le président Jacques LEURS a pu remercier les élus et les autorités locales pour leur engagement physique et financier pour mener à bien les nombreux chantiers dans le marais.

Entretien du sentier des communes AVRIL 2015

Comme à l'accoutumée, les adhérents et sympathisants ont participé à cette opération indispensable pour garder le chemin en bon état. 30 tonnes d'enrobé à froid et 30 tonnes de cailloux offerts par les communes de SAINT OMER et SERQUES ont été déposés sur le sentier des communes.



Suppression de la tournée du facteur dans le marais, installation d'une boîte SIDEX à l'entrée du sentier des communes

Suite à l'intervention de l'AMS et de quelques élus, AUDOPALE a abandonné le projet de suppression de la tournée du facteur sur les chemins du marais.

Ramassage des poubelles.

Mise en place d'un ramassage des poubelles sur les chemins du marais sur SERQUES.

Pêche à la truite du 20 JUIN 2015

Belle journée et bonne fréquentation, 30 pêcheurs présents et 60 Repas furent servis

Renforcement de berges le long du sentier des communes

La commune de SERQUES a procédé au renforcement de berges sur 2 tronçons de 5 mètres devenus dangereux.

Chemin des ZIETTES propriété de la CASO

Belle réalisation, le respect de l'environnement et la quiétude des lieux est de mise, le chemin est réservé exclusivement à un accès piéton et vélos sauf pour les exploitants agricoles, propriétaires et locataires, pour rappel les chiens doivent être tenus en laisse.

Activités 2016 de l'AMS "l'Avenir du Marais de SERQUES et ses environs"

Assemblée générale de l'AMS

Elle aura lieu le 16 AVRIL 2016 à 18H à la salle communale à SERQUES, nous comptons sur vous

Pêche à la truite

Cette journée aura lieu le 11 JUIN 2016, emplacement habituel

Nous remercions l'ensemble des personnes qui participent à toutes nos actions sur le terrain, ainsi que tous les habitants qui œuvrent au quotidien pour garder notre marais dans un état irréprochable.

Pour les personnes voulant rejoindre notre association, merci de faire parvenir votre cotisation de 20 Euros (10€ pour les bienfaiteurs) libellée à l'ordre de l'AMS au trésorier D HUCK 6, rue du Noir Prés 62910 SERQUES, auprès d'un membre du bureau ou du Président : Jacques LEURS 4, rue Folemprise 59127 MALINCOURT, Email : jacquesleurs59@aol.com, Portable : 06/99/18/31/29

Notre vie communale

VŒUX DU MAIRE

Le 10 janvier, nous avons rendez vous avec la traditionnelle cérémonie des vœux, rétrospective de l'année précédente et présentation des projets pour l'année en cours, suivi d'un moment de convivialité.



ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ET JEUNES ELECTEURS



Pour la 4^e année maintenant, la municipalité accueille en février ceux qui ont choisi d'habiter sur notre commune pour leur présenter les services, les associations dynamiques du village. Ils reçoivent un petit fascicule avec tous les informations utiles des services administratifs, CASO, les horaires ... un condensé de choses utiles à avoir sous la main.

Nous remettons le même jour le livret du citoyen aux jeunes électeurs en présence des présidents d'associations et partageons le verre de l'amitié avant la remise d'un petit présent de bienvenue à chacun.

REPAS COMMUNAL DES AINES

Avec les doyens Elise 94 ans et André 92 ans, un grand moment de convivialité et de partage entre les élus et les aînés de la commune, 150 convives ce 1^{er} dimanche d'avril





OPERATION VILLAGE PROPRE/ MARAIS PROPRE

Le grand nettoyage de printemps, les équipes de volontaires munis de leurs sacs au départ de la journée



FABRICATION DE LA FRESQUE

La composition de la fresque au printemps s'est faite sous l'égide de l'Etoile des Arts d'Eperlecques et la participation des enfants de la classe de CE1 et CE2 de Mme Delmau Elodie.



Le mur de l'école a retrouvé fière allure,
c'est avec talent et enthousiasme que tous
ont contribué à cette belle réalisation





FEUX DE LA SAINT JEAN

Le 3^e samedi de juin a lieu le traditionnel barbecue de la Saint Jean : une date que l'on note sur son agenda et qui attire toujours plus de monde, même si le temps n'était pas à 100% de la partie cette année

Une équipe rodée à la manœuvre et un savoir faire « culinaire » confirmé



Et aussi une ambiance festive on danse autour du feu au son de la musique de « Stéphane »



Puis après 23h, le clou du spectacle, le feu d'artifice toujours plus beau et éblouissant chaque année



REMISE DES PRIX



Chaque élève reçoit un livre lors de la kermesse de fin d'année scolaire



LES TRAVAUX DANS LE VILLAGE

Depuis le mois de juin, notre ancienne mairie et école de filles est en pleine restructuration, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur, 8 entreprises s'y succèdent...



Nul doute que le résultat sera à la hauteur... rdv l'été prochain...pour l'inauguration

La Rue du Long Chemin
ainsi que l'impasse du Barsac
ont été complètement rénovées
maintenant que l'assainissement
collectif est opérationnel





Depuis la fin de l'été, le vieux pont voûté à l'entrée du village venant de Tilques, maçonné en briques, qui enjambe la Liette a subi un sérieux coup de lifting. C'est maintenant un pont flambant neuf en béton préfabriqué qui trône, c'est reparti pour de nombreuses années



Réception des travaux en présence des élus du Conseil Départemental Mme Warot et Mr Petit, des techniciens et des élus de la commune

CEREMONIES DU SOUVENIR

Les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre sont des dates « souvenir » afin que l'on n'oublie pas. C'est l'occasion de se retrouver et se recueillir autour de notre monument aux morts restauré et d'entonner la Marseillaise avec entrain par les enfants. Merci aux anciens combattants et porte-drapeaux





ST MARTIN

La veille de la Toussaint, le rendez vous incontournable des petits avec leurs plus beaux lampions, confectionnés quelquefois pendant des jours et toujours avec beaucoup de soin et d'originalité. Passage devant le jury puis petit tour du centre du village en chantant la chanson de St éloi. Au retour récompenses avec la distribution de jouets et sachets de bonbons. Vivement l'an prochain !



MAISONS FLEURIES

Un concours de maisons fleuries est ouvert à tous, c'est gratuit, n'hésitez pas à vous inscrire, c'est l'occasion de participer au fleurissement du village . Il y a un passage du jury fin juin et un second fin d'été, puis une remise de récompense en fin d'automne, avec remise d'un lot à chaque participants mais surtout c'est l'occasion d'un échange de bonnes pratiques et de précieux conseils (merci Francis !)



TELETHON

Pour la 2^e année , la commune et toutes ses associations réunies, ont participé au Téléthon .

Stands de crêpes, repas servis avec le cassoulet maison, concours de cartes, fabrication de cartes postales, ventes de ballons... une imagination sans limite pour la bonne et noble cause





LA BIBLIOTHEQUE

Les enfants des écoles sont venus nombreux lors de notre expo « l'école d'autrefois »

Domage que tous n'ont pu exercer leur talent avec la plume et l'encre, mais ils ont été ravis d'avoir les explications sur la manière de travailler autrefois



C'est toujours avec le même plaisir que nous accueillons nos lecteurs à la bibliothèque municipale.

Nous apprécions ces moments de partage.
Merci aux enseignantes d'accompagner les enfants tous les quinze jours ainsi qu'aux adultes de plus en plus nombreux.

Nous essayons dans la mesure du possible de satisfaire nos lecteurs en renouvelant régulièrement les romans BD et documents.

l'équipe de la bibliothèque



Les archers réunis

L'année 2015 a vu l'arrivée de 5 nouveaux sociétaires au sein de l'association.

De surcroît la commune de SERQUES sera de nouveau représentée dans les compétitions de l'UANF.



La saison 2015 a vu Augustin CARRE remporter le tir du ROY de la société. Nos championnats se sont déroulés dans de parfaite condition d'organisation, hélas la météo ne le fut pas toujours, mais cela n'a pas empêché les archers de venir nombreux à chaque manifestation.



Le président Alain remet la coupe au ROY Augustin, le lundi de Pâques

La saison se termina avec le repas du 11 Novembre.

A tous, Bonne Année 2016

Des remises de coupes lors du tir de championnat de septembre



Info à retenir : reprise des tirs le lundi 28 mars pour le tir du ROY

Info Gendarmerie

Informations utiles de la gendarmerie



REGION DE GENDARMERIE NORD-PAS-DE-CALAIS

Groupement du Pas-de-Calais

Compagnie de SAINT-OMER

Brigade Territoriale Autonome de TATINGHEM

1, allée du centenaire

62500 TATINGHEM

- 03 91 93 00 00

- 03 91 93 00 02

bta.tatinghemgendarmerie.interieur.gouv.fr

Notez la nouvelle adresse

depuis le mois de décembre 2015

à **Tatinghem** au lieu de **Longuenesse** auparavant

Pensez à utiliser le site internet de la gendarmerie :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/>

Opération Tranquillité Vacances :

Depuis le site « gendarmerie » puis l'onglet /A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances

Vous téléchargez le document Pdf à préremplir pour bénéficier de l'opération

Pré plainte en ligne :

Depuis le site « gendarmerie » puis l'onglet /à vos cotés / autres services en ligne / pré plainte en ligne

Vous accédez au service vous permettant d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...)

Recrutement :

Depuis le site « gendarmerie » puis l'onglet /autres sites /recrutement

Vous accédez au service vous permettant d'accéder aux métiers, carrières, inscriptions...

A savoir que vu le contexte actuel, il y a un fort besoin, notamment en ce moment la brigade de Tatinghem recherche un service civique

Pour la sécurité de tous, actuellement, ne pas hésiter à signaler tout comportement suspect, radicalisation, dépôts d'objets douteux, allées et venues anormales...

Attention : le commandant de la brigade de gendarmerie va organiser des contrôles aux abords de l'école primaire, pour vérifier et au besoin faire respecter le plan vigipirate et dans le même temps vérifier le stationnement et les mesures de transports d'enfants



Page Facebook « gendarmerie »

Pour les appels à témoins, reconnaissance d'objets découverts par les victimes

Quelques conseils utiles

Protégez votre domicile

- Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurer-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeurs en évidence.

Vous pouvez contacter le référent sûreté de votre département afin qu'il procède à une consultation de sûreté de votre domicile.

En cas d'absence

- Ne donnez pas d'information sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « **Tranquillité vacances** ». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.



LES ENJEUX

La loi autorise un particulier à installer des caméras de vidéoprotection à son domicile pour assurer sa sécurité. Aucune autorisation n'est à formuler auprès de la préfecture, ni auprès de la Commission Nationale des Libertés et de l'Informatique (CNIL).

En revanche, le particulier doit respecter la vie privée de ses voisins, des visiteurs et des passants, et il ne doit en aucun cas visionner la voie publique.



LA VIDÉOPROTECTION POUR LES PARTICULIERS.

LE REFERENT SURETE

Le devis.

Sur la forme : veillez à ce que le devis soit conforme à la législation.

Sur le fond : l'objet de devis répond-il à votre demande? Les différents éléments sont-ils correctement décrits et détaillés? Le produit est-il garanti? La technologie proposée est-elle évolutive?



Votre référent sûreté

Référent Sûreté et vidéoprotection

Adjudant-chef LARIVIERE
13, CD 919 – 62370 AUDRUICQ.

Tél : 03.21.82.30.17

Adresse mail : eric.lariviere@gendarmerie.interieur.gouv.fr

La technologie.

La technologie a su s'adapter aux besoins des particuliers. Ainsi il existe des caméras visionnant en pleine clarté et dans l'obscurité. Vous pouvez consulter vos images à distance par le biais d'internet ou sur vos téléphones portables. Il est par conséquent nécessaire de faire une bonne analyse de vos besoins afin de trouver le matériel le mieux adapté.

Le référent sûreté est à votre disposition gratuitement pour vous aider à rendre moins vulnérable votre habitation. N'hésitez pas à prendre attache avec lui pour exposer vos besoins. Il pourra vous proposer une consultation de sûreté, l'objectif étant d'identifier les points faibles de votre domicile par rapport à la délinquance que vous pouvez rencontrer.



Comment
protéger
Son habitation
Grâce à la
vidéoprotection



GENDARMERIE NATIONALE

Accueil de loisirs



L'accueil de loisirs est réservé aux enfants de 3 à 13 ans. Il fonctionne pendant les différentes vacances scolaires de 9h30 à 17h30 avec une garderie le matin dès 7h30 et le soir jusque 18h30.

Les sorties, les repas et les goûters sont compris



- Activités manuelles
- Jeux sportifs et grands jeux
- Activité musicale
- Atelier culinaire
- Parcours de motricité pour les petits.....



Le cinéma, le spectacle
« la maison des fées »

la piscine scénéo, sporticaland



L'accrobranche à GUINES, tir à l'arc au Club Kayak de St Omer et la maison du marais



LE SUCCES DE L'ETE



Le bowling des Flandres, camping à Biache St Vaast, Eurolac, Bagatelle, camping à Vélo, clownland, piscine Sceneo, découverte camping pour les petits et les grands. L'Intercentre avec les communes de Clairmarais et Houille, découverte de différents sports avec un intervenant sportif (tir à l'arc, escrime, Kimball, golf, hockey, athlétisme) et d'autres activités le paintball, la Sécurité routière et le Spectacle de Fin de centre.....



Les prochains Accueil de loisirs de 2016

du 8 au 19 février

du 4 au 15 avril

du 6 juillet au 12 août

du 24 au 28 octobre

du 19 au 23 décembre

Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Serques vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année 2016. Nous souhaitons également beaucoup de courage pour les personnes qui vivent des moments difficiles. Merci à toute l'équipe pour son dévouement, son dynamisme et sa bonne humeur. C'est toujours agréable de se retrouver. D'autant plus que cette année a été particulièrement riche en activités.

Nous avons organisé un voyage à Pairi daïza et au marché de Noël de Bruges. Les enfants ont pu profiter gratuitement d'une entrée au cirque générosité. La remise des prix des jardins fleuris a eu lieu en octobre. Et le spectacle de Noël de fin d'année a fait salle comble. Le loto, la randonnée pédestre et VTT, la brocante, autant d'activités qui permettent de faire voyager les enfants gratuitement et leur offrir l'après midi de Noël avec son goûter et ses bonbons. (Merci à l'association l'avenir du marais de Serques pour les clémentines.)



Randonnée pédestre et VTT en juin. Les participants ont beaucoup apprécié les circuits

Même coté intendance, on a assuré !





Arrivée à Pairi Daïza



2 nouvelles activités à la brocante



Magnifiques structures de glace au marché de Noël de Bruges



Préparation des bonbons pour le spectacle de Noël

CALENDRIER 2016

Assemblée générale le mardi 16 février

Loto le 6 mars

Randonnée le 5 juin

Brocante le 18 septembre



BONNE ANNÉE A TOUS
ISABELLE TALLEU

ESSOR (Entente Sportive St-Omer Rural)

La saison 2014-2015 de l'ESSOR a été riche en émotions et réussite que ce soit au niveau jeunes et séniors. Pour cette nouvelle saison, le nombre de licenciés a atteint 176 joueurs et dirigeants au total.

Retour sur le bilan par catégorie en commençant par les jeunes puis les Séniors.

D'abord, les U6-U7, encadrés par Anthony Caron et Louis Raux se donnaient rendez-vous chaque Mercredi après-midi pour les entraînements ainsi que des plateaux tous les trois semaines environ. Le plaisir et l'éveil étaient les maîtres mots toute l'année.

Les U8-U9, pris en charge par Axel Dehaynin et Thomas André, réalisaient également des entraînements chaque semaine ainsi que des plateaux extérieurs afin de voir les progrès réalisés. Le jeu et l'amusement étaient les priorités de la saison.

La catégorie U10-U11, gérée par Thomas Dehaynin, était engagée en niveau 3 avec un potentiel très intéressant. Les progrès ont été rapides sur le terrain grâce au sérieux et l'assiduité des jeunes. Le travail de l'éducateur Essorois a porté ses fruits au fil des semaines.



U7



U9



U11

Les U12-U13, dirigés par Clément Conseil (U13A) et Benjamin Olivier (U13B), étaient la catégorie avec le plus de jeunes ce qui a obligé le club à engager deux équipes. Les U13A, engagés en niveau 1, ont montré des qualités et un football d'un très bon niveau avec des résultats très positifs toute la saison. De plus, ce groupe s'est qualifié en demi-finale de la Coupe Nationale à Saint Omer où ils ont pu affronter le haut niveau avec leurs armes (Lens, Béthune etc. ...).

Les U13B de Benjamin Olivier, composés de U12 et U13 ont réalisé un championnat niveau 3 de qualité avec des résultats également plus que positifs.

L'entente U14-U15 ESSOR/Tournehem était engagée en Excellence avec un effectif majoritaire d'U14 (1ères années). En finissant à une très honorable 5^{ème} place sur 10 au classement, ce groupe a montré un potentiel très intéressant pour l'avenir.

U13A



U13B





En Séniors, l'équipe première en 1^{ère} division, gérée par Mickael Hudelle, a vécu une saison exceptionnelle avec une montée en Excellence au terme de la dernière rencontre de la saison ! En finissant 2^{ème} de son championnat, les Séniors A accèdent donc à l'échelon supérieur. En Coupe de France, les Essorois se sont fait éliminés au 2^{ème} tour de la compétition.

Les Séniors B ont vécu une saison plus difficile avec une descente de 2^{ème} division en Promotion 2^{ème} division. Avec un effectif juste en quantité, le coach Dominique Guilbert devait composer son équipe chaque semaine avec les moyens du bord. Une saison à oublier pour l'équipe réserve Essoroise.

Les Séniors C, qui évoluent le Dimanche matin sous la houlette de Mickael Berthelot, ont terminé à la 6^{ème} place du championnat de Promotion 2^{ème} division en ayant affronté de belles équipes de l'Audomarois.

Enfin, les Séniors D de Jean Marc Dubois qui jouent aussi le Dimanche matin, ont fini leur exercice à la 5^{ème} place de Quatrième division avec comme seul mot d'ordre : le PLAISIR.



Séniors D



Séniors E



Journée des jeunes le 1er mai

A noter que les manifestations annuelles du club de l'ESSOR ont été un succès grâce aux nombreux et fidèles bénévoles toujours présents dans ces événements (Tournoi de sixte, Tournoi U13, Moules Frites, Tournoi FIFA, Journée des jeunes, Barbecue de fin de saison)

Les anciens combattants

2015 s'en est allé, bonjour 2016, mais que nous réserve cette nouvelle année.

Pour nous, anciens combattants, notre souhait est que la France retrouve la paix et qu'elle ne vive plus les moments difficiles de l'année 2015. Notre devoir est de participer à des devoirs de mémoire comme nous l'avons fait en mai à Lorette avec les élèves de CM1 et CM2, et de venir nombreux aux manifestations patriotiques avec les enfants.



Le 8 mai et 11 novembre : le recueillement au monument aux morts et la Marseillaise des enfants



Spectacle à Tournehem



le méchoui



Lorette

Nos manifestations de l'année : couscous, Méchoui, journée pêche, déjeuner dansant à Tournehem, repas du 11 novembre se sont très bien déroulés avec une participation importante de nos adhérents.

Toutes ces manifestations seront reconduites pour l'année 2016.

Le comité des anciens combattants souhaite à tous les Serquoises et Serquois ses vœux de bonheur, de santé et de paix pour cette année nouvelle.

Pour Le comité

Augustin CARRE



les enfants impressionnés et marqués

Calendrier des fêtes

CALENDRIER DES FÊTES 2016

JANVIER

MERCREDI 6 : Assemblée générale du club des Aînés

DIMANCHE 10 : Présentation des vœux du conseil municipal à Madame le Maire

FEVRIER

SAMEDI 6 : Accueil des nouveaux habitants et jeunes électeurs par la Commune

DIMANCHE 7 : Concours de belote du Club des Aînés

MARDI 16 : Assemblée générale du Comité des Fêtes

SAMEDI 20 : Assemblée générale de l'ASRA

DIMANCHE 28 : Couscous des Anciens Combattants



MARS

DIMANCHE 6 : Loto du Comité des Fêtes

DIMANCHE 13 : Théâtre par la troupe Sylvie and Coq's

DIMANCHE 13 : Opération Village & Marais Propre

AVRIL

DIMANCHE 3 : Repas des Aînés offert par la Municipalité

SAMEDI 16 : Assemblée générale de l'Avenir du Marais

SAMEDI 30 : Soirée cabaret des P'tits Loups

MAI

DIMANCHE 1 : Tir de Championnat chez les Archers Réunis

DIMANCHE 8 : Commémoration de l'Armistice de 1945 - remise des médailles du travail

JUIN

DIMANCHE 5 : Randonnée vélo et pédestre du Comité des Fêtes

DIMANCHE 12 : Méchoui des Anciens Combattants

SAMEDI 18 : Barbecue géant lors des Feux de la Saint-Jean

DIMANCHE 19 : Kermesse de l'école publique



AOUT

SAMEDI 20 : Concours de pétanque du Club des Aînés

SEPTEMBRE

DIMANCHE 4 : Tir de Championnat chez les Archers Réunis

DIMANCHE 11 : Repas dansant du Club des Aînés

DIMANCHE 18 : Ducasse/Brocante du Comité des Fêtes



OCTOBRE

SAMEDI 15 : Exposition/vente du Club des Aînés-Concours de cartes

SAMEDI 22 : Remise des prix du concours des jardins fleuris par le Comité des Fêtes

NOVEMBRE

JEUDI 10 : Défilé de la Saint-Martin

VENDREDI 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918

DIMANCHE 13 : Loto du Club des Aînés

VENDREDI 18 : Assemblée générale des Anciens Combattants

SAMEDI 26 : Messe de Saint Eloi du Syndicat Agricole

DECEMBRE

SAMEDI 3 : Journée « Téléthon » par la commune et les associations

LUNDI 5 : Commémoration de la guerre d'Algérie

SAMEDI 10 : Distribution des colis de Noël aux Aînés de la commune

VENDREDI 16 : Marché de Noël des élèves et des parents d'élèves de l'Ecole

DIMANCHE 18 : Repas de Noël du Club des Aînés

JEUDI 22 : Arbre de Noël du Comité des Fêtes



FELICITATIONS AUX PARENTS ET LONGUE VIE A

Anna FOURNET née le 26 janvier d'Olivier FOURNET et Sophie DHOYER

30 Rue du Noir Pré

Sacha BUNIET né le 21 août de Grégory BUNIET et Anaïs OBERT

6 rue du Bocage

Shänna GUILLEMANT née le 25 septembre de Mickaël GUILLEMANT et Priscillia IMBRASSE

7 RD 943

Robin DELETANG né le 16 novembre de Frédéric DELETANG et Laura REZENTHEL

146 route de Watten Appt 2

Alixé SAINT-MAXENT née le 18 novembre de Grégoire SAINT-MAXENT et Audrey DEGRAEVE

2 rue du Bocage

Léa PARMENTIER née le 25 novembre d'Alexandre PARMENTIER et Estelle PISTORE

163 ter route de Watten



BAPTEME CIVIL

Timéo JAKO fils de Jonathan JAKO et Elise POTTIE baptisé le 21 mars

TOUS NOS VŒUX DE BONHEUR AUX MARIES

Fabien FAUQUEUR et Loetitia GODART, le 30 mai

Frédéric JUDAS et Fanny DEMETS, le 25 juillet

Hervé BERTHELEMY et Dominique BOULLY, le 15 août

Alexandre HUREZ et Camille DELATTRE, le 22 août

Mathieu CARLU et Jeanne GAY, le 5 septembre

Rémy CORDIER et Justine MASSEMIN, le 19 septembre



CONDOLEANCES AUX FAMILLES

Vincent VERGOTEN, 47 ans décédé à Eperlecques le 11 Avril

Octave BODART, 94 ans décédé à Helfaut le 21 juin

Anne-Marie DUQUENNE DANIEL, 71 ans décédée à Helfaut le 8 août

Dominique RAGON, 62 ans décédé à Serques le 11 septembre

Andrzej LATRA, 36 ans décédé à Serques le 4 décembre

Danny BULTEL, 55 ans décédé à Helfaut le 9 décembre



E
T
A
T

C
I
V
I
L

2
0
1
5

Mémo pratique

HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE : lundi : 14h-19h Jeudi : 14h-17h
Mardi : 9h00-12h15 Vendredi : 9h00-12h15 et 15h00-18h30
Permanences téléphoniques au 03.21.93.19.24 tous les jours sauf le mercredi
Madame le Maire reçoit sur rendez-vous
Site internet : serques.fr Adresse mail : mairie-de-serques@wanadoo.fr

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

- le 17 juin - le 27 octobre
Inscriptions en mairie

AGENCE POSTALE : lundi mardi jeudi : 9h à 12h15 et le vendredi : 9h-12h15 et 15h-18h30

ECOLE COMMUNALE DE SERQUES

Cantine de 12h00 à 13h30
Garderie à partir de 7h00
et jusque 18h30

De la maternelle au CM2
De 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h45

NOUVELLES ACTIVITES PERISCOLAIRES

les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 16h30)



COLLECTE DES DECHETS MENAGERS ET TRI SELECTIF CHANGEMENT EN 2016

Les déchets ménagers sont ramassés **le vendredi** après midi



Le tri sélectif 1 vendredi sur 2 la journée
(Semaine impaire)



**Collecteur de bouchons
disponible en mairie et à l'école**

Nous vous demandons d'utiliser au mieux ce service et, veiller à la propreté de la Commune en respectant les lieux de regroupement de collecte et éviter tous dépôts sauvages. N'omettez pas de rentrer le plus rapidement possible vos poubelles.

NOUVEAUX HABITANTS

Nous invitons tous les nouveaux habitants à venir se présenter en mairie accompagnés d'une pièce d'identité ou livret de famille afin d'être répertorié dans le fichier population. Cela nous permet également de vous inscrire sur les listes électorales et de disposer de l'âge de vos enfants pour qu'ils puissent bénéficier des différentes manifestations proposées par les associations communales.

DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur est à votre disposition en cas d'urgence sur la façade de la mairie
à côté de la porte d'entrée

SECURITE DES ELEVES

Nous conseillons à tous les collégiens, lycéens, étudiants qui partent ou reviennent du ramassage scolaire en hiver à se munir d'un gilet jaune ou d'une lampe torche afin d'être visibles sur les routes

Serques autrefois

SERQUES

Panorama

Suite de l'histoire de Serques parut dans le Serqu'infos de l'année 2015
Segerke, Sigerka, Segherka, Sijerka, Segherke, Zeghercke, Serques, Serkes, Serques



Les religieux de Licques ne renoncèrent pas pour cela à leurs prétentions, et ne se considérèrent pas comme battus, car en 1739, appelés à assister à la rédaction de la coutume de St Omer, ils protestèrent contre le titre de Seigneur de Serques que prenait Philippe Alexandre Marcotte, écuyer, Seigneur de Roquetoire.

Entre temps, un nouveau compétiteur s'était présenté qui prétendait aussi aux droits honorifiques attachés au titre de Seigneur. C'était le chapitre de St Omer.

En sa qualité de Seigneur foncier des terres joignant l'église et comme chargé de l'entretien du chœur, il prétendait avoir droit à être recommandé au prône. Nous ne savons quelle fut la suite de cette nouvelle discussion, au moins pour le moment.

D'ailleurs la révolution vint bientôt apporter un terme à toutes les compétitions. Les événements historiques dont Serques a été le théâtre sont peu nombreux. Le plus important fut l'attaque que ce village à la fin du XVI^{ème} siècle.



SERQUES

Le premier Pont de la Nouvelle Route

SERQUES P de C

L'Agence Postale

